



Prise d'ambiances Unipolaire (un emplacement)

N° de cat. DZR15-1L - 15 A/125 V c.a., 60 Hz

Charges à incandescence : 1 800 W – Charges magnétiques à basse tension : 1 800 VA (1 440W)
Charges électroniques à basse tension : 1 800 W – Charges fluorescentes : 1 800 VA – Charges motorisées : 1/2 ch
DIRECTIVES



DI-000-DZR15-52A

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 6,4 cm (2 1/2 po).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.
- Le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.

INTRODUCTION

Les dispositifs Decora® Z-Wave® à radiofréquences (RF) sont conçus pour communiquer les uns avec les autres afin d'assurer la télécommande de l'éclairage. Au sein d'un réseau Z-Wave®, ces dispositifs agissent tous comme des routeurs, se retransmettant les commandes jusqu'au composant visé. Cette technologie avancée fait en sorte que le signal parvienne toujours à destination, et ce, malgré les obstacles ou zones sourdes qu'il doit traverser. Ce dispositif peut s'adapter à tous les réseaux portant le logo Z-Wave®, quel qu'en soit le fabricant.

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES LÉSIONS CORPORELLES ET LA MORT, IL NE FAUT PAS se servir de ce dispositif pour commander des appareils chauffants à puissance élevée, comme les chauffeuses portatives. Il faut toujours faire preuve de jugement lorsqu'on emploie les fonctions de temporisation, surtout quand on programme des appareils laissés sans surveillance. Il pourrait en effet y avoir des conséquences imprévisibles. Une cafetière vide pourrait par exemple être mise en marche, provoquant une surchauffe susceptible de l'endommager, ou encore, un radiateur sur lequel on aurait déposé des vêtements, qui pourraient alors causer un incendie. Quoi qu'il en soit, **IL NE FAUT PAS** se servir de ce dispositif pour commander des appareils chauffants à puissance élevée, comme les réchauds portatifs.

CARACTÉRISTIQUES

- Prise commutable
- Création d'ambiances
- Témoin d'alimentation
- Communication bidirectionnelle
- Transmission à RF d'une grande fiabilité
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis
- Compatibilité avec tous les dispositifs de type Z-Wave®

OUTILS REQUIS

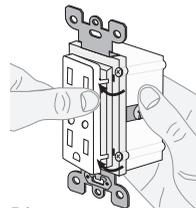
Tournevis ordinaire/Phillips
Crayon

Ruban isolant
Coupe-fil

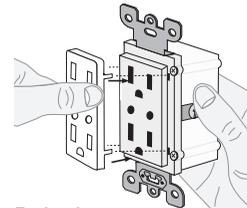
Pince
Règle

Pour changer la couleur d'une prise :

Cette prise se présente en trois couleurs. Bien qu'elle soit livrée en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Dégager en poussant vers l'intérieur au niveau des pattes

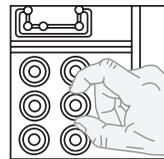
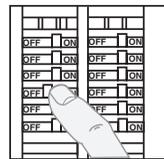


Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur

INSTALLATION

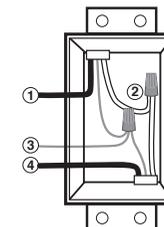
REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2 **Identification de l'application (plus courantes montrées) :**

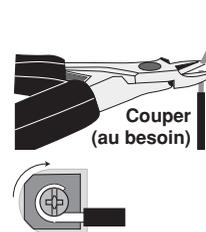
REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



- Unipolaires**
1. Ligne (actif)
 2. Neutre
 3. Terre

Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**

Cet interrupteur peut être raccordé par le biais de bornes à vis latérales ou d'orifices arrière; les fils doivent être dénudés en fonction de la méthode choisie.

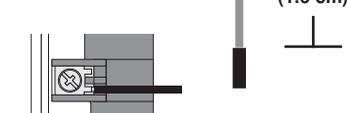


Couper (au besoin)

Câblage latéral

Les bornes latérales acceptent les fils **de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.**

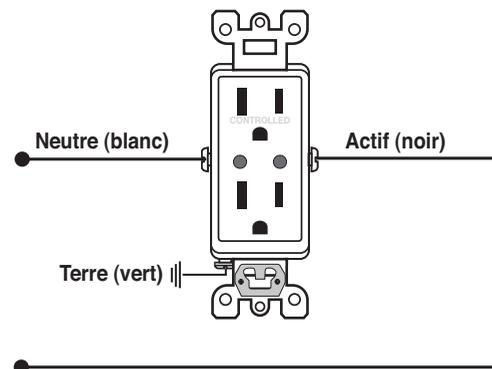
Gabarit de dénudage (pour mesurer les fils dénudés)



Câblage arrière (n'importe quel orifice peut servir)
Les orifices arrière acceptent les fils **de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.**

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

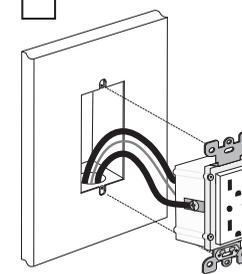
Étape 4 **Applications unipolaires :**



CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR : Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :**

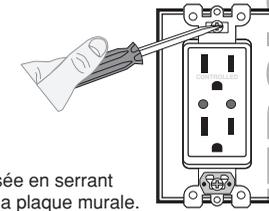
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 5 **Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :**



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.
REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Le témoin de localisation devrait s'allumer.
Si le témoin ne s'allume pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 6 **Fixation :** **COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.**



L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.

Étape 7 **Rétablissement de l'alimentation :**

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
L'installation est terminée.

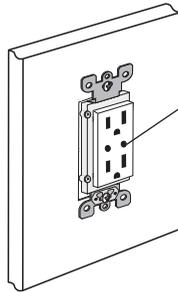
WEB VERSION

RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF

Si la prise ne répond pas aux commandes après plusieurs tentatives d'inclusion/exclusion, il pourrait s'avérer nécessaire de la réinitialiser. Pour ce faire, procéder comme suit :

- Au niveau de la prise, maintenir le bouton de programmation enfoncé jusqu'à ce que le témoin devienne ambre, puis rouge et clignotant. La prise est réinitialisée et doit maintenant être réintégrée au réseau.

MISE EN GARDE : LE FAIT DE RÉINITIALISER LE DISPOSITIF NE EXCLUT PAS DU RÉSEAU. IL FAUT DONC D'ABORD SUIVRE LA PROCÉDURE D'EXCLUSION DEPUIS LE CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU SYSTÈME, À DÉFAUT DE QUOI TOUT LE RÉSEAU POURRAIT RALENTIR ET CERTAINS DISPOSITIFS POURRAIENT MÊME CESSER DE RÉPONDRE AUX COMMANDES.



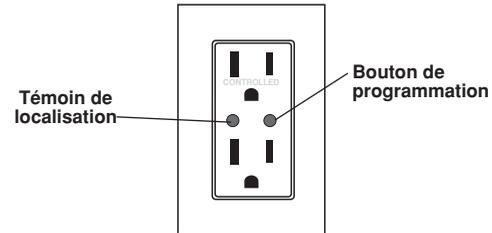
Appuyer délicatement sur le bouton de programmation

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la prise est connectée.

Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. NE PAS se servir de nettoyants chimiques.



Témoin de localisation

Bouton de programmation

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières clignotent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas bien serrés sous les bornes à vis de la prise ou des unités asservies.
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé;

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-405-5320) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton.

Ce produit est couvert par les brevets américains 7,756,556, 7,938,676, 8,105,094 et leurs équivalents étrangers.

Son utilisation est autorisée en vertu des brevets américains 5,905,442, et 5,982,103.

Z-WAVE est une marque déposée de Sigma Designs ou de ses filiales.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.